

# Genève & région

Béatrice Hirsch: «Le PDC a un bel atout: il sait négocier»

Page 20

La lutte contre la traite d'êtres humains s'intensifie

Page 22

LAURENT GUIRAUD



## Gestion des déchets

# Future centrale à biogaz: les riverains s'alarment

Censée accueillir le centre de traitement des déchets verts, Satigny s'oppose au projet. A Vernier et Aire-la-Ville, des élus s'inquiètent

Chloé Dethurens

Mardi, plusieurs habitants du village de Peney ont fait le déplacement jusqu'à la mairie de Satigny. Leur objectif? Exprimer leur inquiétude face au projet de nouveau centre de traitement des déchets organiques prévu près de chez eux et baptisé Pôle Bio. Craignant eux aussi les nuisances liées à la future usine, les élus de la Commune ont voté une résolution s'opposant au projet. L'Exécutif, lui, a délivré un préavis négatif à ce dernier. Du côté de Vernier et d'Aire-la-Ville, on commence aussi à se mobiliser.

Aujourd'hui au stade de l'enquête publique, le projet Pôle Bio, fruit d'un partenariat entre les Services Industriels de Genève (SIG), Helvetia Environnement et Serbeco, prévoit l'implantation d'une nouvelle usine pour remplacer le site de compostage de Châtillon, à Bernex. Construit dans les années 80, celui-ci arrive en fin de vie. Situé dans la zone industrielle du Bois-de-Bay à Peney, le nouveau centre accueillera environ la moitié des déchets verts et du bois usagé du canton. Valorisés grâce à la méthanisation, ceux-ci produiront de l'électricité et de la chaleur grâce au biogaz. Prévue pour 2016 et dévisée à 60 millions de francs, l'usine sera dotée d'une cheminée de 31 mètres.

### «Deux terrains de foot»

Les communes concernées par cette station s'inquiètent. A commencer par Satigny, qui accueillera l'usine sur son territoire. Odeurs, pollution, trafic routier, bruit ou aspect visuel: habitants et élus redoutent que le projet n'apporte son lot de nuisances. «La taille de cette usine représente deux terrains de football mis bout à bout, tonne Robert Preisig, conseiller municipal. Ce sera une gêne permanente pour les voisins. Le futur site sera plus



Une image de synthèse du projet Pôle Bio qui accueillera environ la moitié des déchets verts et du bois usagé du canton. DR



près des habitations que celui de Châtillon l'était de Bernex.»

Avant même le vote de la résolution, l'Exécutif satignote a décidé de préavis négatif le projet. «Les habitants de Peney subissent déjà de nombreuses nuisances. C'est un peu la goutte d'eau», note la maire, Martine Roset. Présente lors du Municipal, une voisine confirme: «Les camions rou-

lent déjà non-stop tous les matins sur la route de Peney.»

A Vernier et Aire-la-Ville, localités riveraines, on commence également à se mobiliser. Dans la première, une résolution UDC demandant à ce que les communes avoisinantes soient informées sera débattue mardi lors du Municipal. En plus des nuisances, le texte pose la question du financement. «Les

frais d'exploitation de ce pharaonique outil risquent de devenir un piège pour les communes du bassin versant», relève Christina Meissner, également auteure d'une question au Grand Conseil. L'Exécutif va demander le renvoi en commission de la résolution. «Nous voulons d'abord auditionner les responsables du projet», explique Thierry Apothéloz, magistrat et candidat socialiste au Conseil d'Etat.

Elle aussi riveraine de la future usine, Aire-la-Ville vient d'écrire au Canton sur demande d'élus municipaux, s'inquiétant notamment d'une augmentation du trafic des camions. «Les responsables de Pôle Bio viendront nous informer lors de la prochaine séance», indique Barthélémy Roch, maire.

### Normes plus strictes

Pourquoi ne pas construire l'usine dans le périmètre des Cheneviers actuels, comme le souhaitent certains opposants? Impossible, selon Pôle Bio. Car le site en question doit

être démolé puis reconstruit d'ici à 2022. De plus, il n'offre pas assez de place pour implanter le centre, vaste de trois hectares environ.

Quant aux odeurs, l'usine ne produira pas les nuisances olfactives qui agacent les Bernésiens depuis plusieurs années, assurent les responsables de Pôle Bio. Les locaux de dépôt et de traitement des déchets seront clos, mis en dépression et ventilés. L'air récolté sera ensuite traité. «On ne veut pas reproduire ce qui s'est passé à Bernex», précise Mathias Goretta, répondant Pôle Bio pour les SIG. Les normes sur les émissions et les rejets du nouveau centre seront plus strictes qu'aux Cheneviers actuels.»

L'usine engendrera une augmentation de trafic de 4% à l'horizon 2025 dans la zone industrielle du Bois-de-Bay, selon Pôle Bio. Mathias Goretta précise: «On rallonge le trajet des camions d'un côté, mais on le raccourcit d'autant de l'autre. Le centre de gravité se déplace.»

## UBS: une extorsion à «plus d'un million»

Un quart d'heure a suffi aux malfrats pour récupérer le butin, malgré les protocoles antibrigandage

L'onde de choc qui secoue la succursale UBS de Cornavin, plus de vingt-quatre heures après l'extorsion hors norme réalisée au pied de l'établissement, est terrible. Mardi, vers 13 h 30, un de ses employés a été contraint de remettre une rançon pour libérer sa famille, retenue en otage à son domicile. «Il s'agit de la violence la

## «Cette situation s'apparente aux prises d'otages d'avions pour les compagnies aériennes»

Un spécialiste de la gestion de crises

plus sournoise que l'on puisse imaginer, confie un spécialiste de la gestion de crises. La victime, une fois la somme remise, ne connaissait pas le sort de sa famille.»

Le montant du butin de Cornavin s'élève à plus d'un million de francs selon une source policière. Il s'est passé moins d'un quart d'heure entre le premier contact, où le malfrat a montré à sa victime une photo de la famille otage, et la fuite des deux individus avec la rançon. Plusieurs sources bancaires évoquent les dispositifs de sécurité des établissements antibrigandage. «Toute procédure requiert une double signature, indique l'un d'eux. Un tel retrait est impossible en si peu de temps.»

Une affirmation balayée par le spécialiste des gestions de crises: «Les protocoles disparaissent face à l'urgence vitale. Ici, la situation s'apparente aux prises d'otages d'avions pour les compagnies aériennes.»

La victime, «un quinquagénaire courtois» avec les habitués du quartier, avait un rituel: «Il prenait tous les jours sa pause entre 13 h 30 et 14 h sur le parvis pour y fumer sa cigarette.» Selon ce témoin direct de la remise de fonds, «le banquier a attendu seul avec un gros sac de sport rouge et bleu» le retour des ravisseurs. La suite est connue. Le butin et les malfrats, dont on ignore le nombre, n'ont pas encore été retrouvés. Julien de Weck